

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
SERVICE DE L'HYGIENE

Secteur d' ASTRIDA

Astrida, 2 Juin 1953

N° 416/S

Objet: Dispensaire GISAGARA

A Monsieur l'Administrateur de
Territoire de et à
A S T R I D A

Monsieur l' Administrateur,

J'ai l'honneur de porter à
votre connaissance que, par sa lettre N° 71/I.841/S
du 30 Mai dernier, Monsieur le Médecin Chef des Servi-
ces Médicaux du Ruanda-Urundi, me fait savoir ce qui
suit:

"...il est impossible d'ouvrir le dispensaire de
GISAGARA avant le 1er Janvier 1954, vu que nous n'avons pas
d'infirmier sous statut disponible. " 666---

Le Médecin du Secteur,

Dr.L.HOMANS

M. Homans

24 Juin 1953

2091/S.17

